

Zeitschrift: Bulletin de l'Association suisse des électriciens
Herausgeber: Association suisse des électriciens
Band: 5 (1914)
Heft: 10

Rubrik: Communications ASE

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Miscellanea.

Inbetriebsetzung von schweizerischen Starkstromanlagen. (Mitgeteilt vom Starkstrominspektorat des S.E.V.) In der Zeit vom 20. August bis 20. September 1914 sind dem Starkstrominspektorat folgende wichtigere Anlagen als betriebsbereit gemeldet worden.

Hochspannungsfreileitungen.

Aktiengesellschaft Kummler & Matter, Aarau. Leitung zur Stangentransformatorenstation Rhäzünser-Heilquellen, Rhäzüns, Drehstrom, 8000 Volt, 50 Perioden.

Bernische Kraftwerke A.-G., Biel. Anschluss der Hochspannungsleitungen Reconvilier-Montfaucon und Reconvilier-Pruntrut an die neue Unterstation in Reconvilier, Drehstrom, 45000 Volt, 40 Perioden.

Services Industriels de la Ville de Sion, Sion. Ligne à haute tension au Châlet du Lac, Montana-station, courant triphasé, 8000 volts, 50 périodes.

Elektrizitätswerke des Kantons Zürich, Zürich. Leitungen nach Esslingen und Egg, Drehstrom, 8000 Volt, 50 Perioden.

Schalt- und Transformatorstationen.

Elektrizitätswerke Davos A.-G., Davos-Platz. Station in Monstein.

Elektrizitätskommission der Gemeinde Däniken, Däniken (Bez. Olten), Station in Däniken.

Cie. Vaudoise des Forces Motrices des Lacs de Joux et de l'Orbe, Lausanne. Stations de transformation sur poteaux à Chavannes-des-Bois (District de Nyon), au Martinet (Hameau de Versoix) et au Veytay (Hameau de Mies, District de Nyon).

Centralschweizerische Kraftwerke, A.-G., Luzern. Station beim Kurhaus Richental.

Elektrizitätswerk der Gemeinde Meilen, Meilen. Station in Obermeilen.

Elektrizitätswerk der Gemeinde St. Moritz, St. Moritz. Station Schweizerhof.

Elektrizitätswerk Wald, Wald (Kanton Zürich). Stangentransformatorenstation in Tonacher (Gemeinde Wald).

Elektrizitätswerk des Kantons Zürich, Zürich. Stationen Egnach und Esslingen.

Niederspannungsnetze.

Elektrizitätswerke Davos A.-G., Davos-Platz. Netz in Sertig-Dörfli, Drehstrom, 220 Volt, 53 Perioden.

Service Electrique de la Ville de Genève, Genève. Réseau à basse tension, partant du village de Dardagny pour aboutir au hameau de Malval, Commune de Dardagny, courant monophasé, 500 volts, 47 périodes.

Gemeinde Kirchberg, Kirchberg (Kt. Bern). Netz in den Weilern Büttikofen und Büttikofen-Moos (Kt. Bern), Drehstrom, 220/127 Volt, 50 Perioden.

Cie. vaudoise des Forces Motrices des Lacs de Joux et de l'Orbe, Lausanne. Réseaux à basse tension au «Veytay» (Hameau de Mies, District de Nyon), à Sauverny près Versoix et à Chavannes-des-Bois, courant monophasé, 2× 125 volts, 50 périodes.

Elektrizitätsgenossenschaft Oetwil a/See. Netz in Gusch-Rebacker-Bethaus (Gemeinde Oetwil a/See), Drehstrom, 500/145 Volt, 50 Perioden.

Elektrizitätswerk Wuppenau, Wuppenau (Bez. Münschwilen, Thurgau). Netz in Wuppenau, Drehstrom, 350/200 Volt, 50 Perioden.

Elektrizitätswerke des Kantons Zürich, Zürich. Netze in Esslingen, Hinteregge (Gemeinde Egg), umfassend die Gebiete Neuhaus, Eichholz, Halden bis Rellikon und in Egg-Letten-Inner-Vollikon, Schaubigen (Gemeinde Egg), Drehstrom 500/250/145 Volt, 50 Perioden.



Communications des organes de l'Association.

Convocation des assemblées générales.

Les Comités de l'A. S. E. et de l'U. C. S., réunis à Bâle, le 3 octobre 1914, ont examiné l'opportunité de convoquer les assemblées générales, dont la réunion, fixée primitivement au 4 octobre, à Berne, avait dû être renvoyée par suite de la mise sur pied de l'armée suisse.

A l'unanimité, il a été décidé de convoquer les assemblées générales pour effectuer le travail administratif prévu par les statuts. Mais il va de soi, qu'il ne saurait être question cette année de donner à cette réunion le caractère de fête qu'elle eût pris en d'autres circonstances.

Toutefois, en fixant la réunion à *Berne, le dimanche 25 octobre*, les Comités ont pensé que beaucoup de membres de nos Associations seraient heureux de rendre une dernière visite à notre belle Exposition Nationale Suisse.

Le programme a donc été établi comme suit:

Dimanche 25 octobre 1914

pour les membres de l'U. C. S.,

matin 10 ¹/₂ h. Assemblée générale de l'U. C. S. dans la Salle des Fêtes de l'Exposition Nationale Suisse, suivie de l'Assemblée générale de l'A. A. L. dans la même salle.

pour les membres de l'A. S. E.,

matin 11 ¹/₂ h. Assemblée générale de l'A. S. E. dans la Salle des Fêtes de l'Exposition Nationale Suisse.

pour tous les participants:

1 heure Repas en commun au Restaurant Studerstein, au prix de frs. 3.— par personne, sans le vin, puis visite de l'Exposition Nationale Suisse.

Nous donnons d'autre part l'ordre du jour des assemblées et prions les membres de nos Associations d'y assister nombreux, afin de témoigner par leur présence, de l'intérêt qu'ils portent à la bonne marche de nos Sociétés. **Il importe notamment, que le quorum assez élevé prévu par les statuts de l'U. C. S. (le tiers des membres), soit atteint et que l'assemblée soit apte à délibérer.** Nous insistons donc auprès de tous ceux qui n'en sont pas empêchés par leurs devoirs militaires, pour qu'ils viennent à Berne apporter leur concours à nos réunions.

Le présent avis tient lieu de convocation.

Rapports pour les Assemblées générales:

Vu la présence sous les drapeaux de plusieurs membres de nos Comités, nous avons dû renoncer, cette année, à publier d'avance les rapports des Comités A. S. E. et U. C. S. Ces rapports seront présentés verbalement aux assemblées générales et seront reproduits ensuite dans le Bulletin, avec les procès-verbaux.

Toutefois, nous publions ici, en vue de l'assemblée générale, les comptes et budgets de l'A. S. E. et de l'U. C. S., ainsi que du Secrétariat Général, tels qu'ils ont été approuvés par les Comités et par la Commission du Secrétariat, dans leur séance du 3 octobre, à Bâle.

Quant aux diverses Commissions, il n'a pas été possible, cette année, de leur demander les rapports d'usage. Pour autant que faire se pourra, les présidents de ces commissions résumeront de vive voix le travail effectué pendant l'exercice 1913/14. Les Comités proposeront du reste aux assemblées générales, de prolonger purement et simplement d'une année le mandat des diverses commissions.

Suivant information reçue l'assemblée générale de l'Union des Installateurs Suisses aura lieu le samedi, 24 octobre, à 10¹/₂ du matin, au „Bürgerhaus“ à Berne.

Secrétariat général.

Ordre du jour, Comptes et Budget pour l'Assemblée générale de l'A. S. E.

ORDRE DU JOUR

de la

XXVIIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

de l'Association Suisse des Electriciens (A. S. E.)

Dimanche, le 25 octobre 1914, à 11¹/₂ heures du matin
dans la salle des Fêtes de l'Exposition Nationale Suisse à Berne.

1. Nomination des scrutateurs.
 2. Approbation des procès-verbaux de l'assemblée générale du 31 août 1913, à Bâle, et de l'assemblée générale extraordinaire du 7 juin 1914 à Olten.
 3. Rapport annuel du Comité sur l'exercice 1913/14.
 4. Rapport annuel de la Commission de Surveillance des Institutions de Contrôle sur l'exercice 1913/14.
 5. Comptes de l'année et Rapport des vérificateurs sur la comptabilité de l'Association et des Institutions de Contrôle.
 6. Propositions de la Commission de Surveillance concernant l'emploi de l'excédent des comptes des Institutions de Contrôle.
 7. Budget de l'A. S. E. et des Institutions de Contrôle pour l'exercice 1914/15.
 8. Fixation des cotisations annuelles.
 9. Nominations statutaires:
 - a) de 4 membres du Comité de l'A. S. E.
 - b) du président de l'A. S. E.
 - c) de 5 membres de la Commission de surveillance des Institutions de contrôle.
 - d) de 2 vérificateurs des comptes.
 10. Rapports oraux des diverses Commissions.
 11. Fixation du lieu de l'assemblée générale de 1915.
 12. Propositions.
 13. Divers.
-